77e Année. — N° 306. La numéro : 25 centimes. MARDI 1er NOVEMBRE 1932.

TOUTES LES SPÉCIALITÉS COLONDOPHILES sont en vente à la Pharm. du Progrès 102, GRANDE-RUE, 103 ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00	42.00	76.00
Autres départements	25.00	45.00	80.00
Belgique	25.00	45.00	80.00
Union Postale : Tarif A.	35.00	70.00	140.00
— Tarif B.	50.00	100.00	200.00

ANNONCES, REDACTION : ROUBAIX, 69 à 71, Grande-Rue. Tél. 84, 9.69, 19.66 et 45.58. TOURCOING, 26, rue Carnot. Tél. 27. LILLE, 5, rue Faidherbe. Tél. 57.07. PARIS, 18, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. MOUSCRON, 105, rue de la Station. Tél. 5.64. FONTAINE ET LILLE

pour la table pour la cuisine pour la pâtisserie LE TIP remplace le BEURRE ...ET COUTE DE BEAUCOUP MOINS CHER C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS!

BILLET PARISIEN

Egoïsme sacré

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 31 OCTOBRE (Minuit).

Il est très curieux d'observer l'évolution qui se dessine à l'étranger au sujet du projet français de sécurité et de désarmement. Tandis qu'au lendemain des déclarations qu'il avait faites à la Chambre, la presse allemande injuriait M. Herriot, elle semble maintenant vouloir accueillir le plan français comme une base de pourparlers entre la France et l'Allemagne.

Ce revirement n'est pas difficile à expliquer. Le discours prononcé à la Chambre par M. Herriot avait été lu hâtivement, du moins incomplètement, par les journalistes d'outre-Rhin. Mieux renseigné, le Gouvernement du Reich a compris tout ce qui pouvait, dans ce plan, donner satisfaction aux revendications nationalistes actuellement formulées par l'Allemagne. Ce plan postule l'égalité des droits si âprement réclamée par le « Cabinet des barons »; il affranchit l'Allemagne des dernières servitudes militaires nées du Traité de Versailles. Comment ces alléchantes promesses passeraient-elles inaperçues aux yeux d'un Gouvernement qui serait enchanté de pouvoir remettre l'armée allemande sur le même pied que les armées des nations victorieuses, sans pour cela s'attirer l'hostilité de l'opinion internationale?

Sans doute, la France ne saurait donner son agrément à ces modifications du Traité de Versailles sans recevoir une contre-partie de sécurité dont le plan français expose justement le mécanisme. Nous ne pouvons en effet affaiblir notre force militaire sans garanties nouvelles. Mais l'Allemagne feint d'ignorer le tableau de nos propres revendications pour ne songer qu'aux siennes, dont nous accepterions enfin le principe. Elle escompte qu'une fois l'idée lancée de par le monde, qu'une fois des négociations entamées sur le sujet qui lui tient à cœur, il restera dans l'engrenage bien des lambeaux de notre système de résistance.

Tout naturellement les pays anglo-saxons ont, à la différence de l'Allemagne, les yeux fixés sur la partie du plan relatif à la sécurité. Après avoir fait l'éloge du Gouvernement français pour son initiative audacieuse, ils laissent entendre aujourd'hui qu'ils n'accorderont jamais les garanties que nous demandons. Autant dire qu'ils ne veulent pas réaliser les conditions d'un désarmement tant soit peu poussé, puisque, sans sécurité, il n'y a pas en France de Gouvernement digne de ce nom qui ne refuserait de se priver de forces matérielles propres à donner à réfléchir à l'agresseur éventuel.

Qu'y a-t-il à tirer de ces réactions si diverses et si difficilement compatibles? Chacune de ces nations, enfermée dans un égoïsme qu'elle érige en vérité universelle, veut ignorer la situation si spéciale de notre pays qui, plus qu'aucun autre avide de paix et de tranquillité, est bien obligé d'avoir l'œil à certains dangers. Mais, nos besoins et nos craintes légitimes sont entrevues du dehors par des observateurs indifférents. Tout le malaise mondial vient de cette incompréhension à notre égard de peuples qui, trop souvent, sont justement ceux de qui nous vient le reproche de vivre trop exclusivement en nous-mêmes.

R...

La tempête sur la Manche

Londres, 31 octobre. — Durant la tempête qui a sévi dans la Manche, samedi et dimanche le vent a atteint à Folkestone une vitesse de 176 kilomètres à l'heure.

LETTRE DE BRUXELLES

La fausse "interview" du Premier Ministre

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 31 OCTOBRE 1932.

Le JOURNAL DE ROUBAIX *a publié le démenti catégorique de M. de Broqueville, premier ministre, relativement à l'interview qu'il aurait accordé à une agence de Paris. Cette interview très longue avait trait à la Défense nationale. Elle frisait l'indiscrétion et donnait certains détails sur le plan de l'Etat-Major belge, d'autant plus critiquables qu'ils ne correspondent pas à la volonté nationale, manifestée plus d'une fois au Parlement et dans les groupements politiques qualifiés.*

Deux conclusions immédiates ont été tirées de la publication de cette interview. Ou bien, le premier ministre, ministre de la Défense nationale a fait, au profit d'une agence étrangère, des révélations qu'il avait le devoir de faire au Parlement et à la presse belge; ou bien, dans son entourage, il y a eu des indiscrétions à tout le moins tendancieuses.

M. de Broqueville a nettement démenti toute déclaration de sa part. Mais, comme le dit LA METROPOLE *d'Anvers, il est quand même inadmissible que « l'envoyé spécial de l'agence parisienne ait sucé tout cela de son pouce. Quelle est l'origine de cette prétendue interview, où les détails précis sont multipliés à l'envi? Le grand journal anversois demande que le Gouvernement vérifie et s'explique.*

En effet, dans un domaine aussi délicat que celui de la Défense nationale, on ne peut être sous le coup de divulgations quelconques. Si la réserve, la discrétion, le silence sont de rigueur, c'est bien là où se règlent la défense des frontières, la vie de nos enfants, la garantie de l'indépendance, dans le suprême souci de maintenir la paix entre les peuples et de ne rien faire qui puisse desservir le pays.

C'est pour sauvegarder tout cela qu'on attend du Gouvernement des explications qui complètent le bref démenti de M. de Broqueville. Mais c'est aussi pour empêcher, au cours de la présente campagne électorale, le renouvellement de semblable manœuvre occulte.

La fausse interview de M. de Broqueville risque, en effet, de causer un grand malaise, de secouer la confiance renaissante, d'entraver l'œuvre de redressement du pays, et de jeter sur le gouvernement actuel la suspicion dangereuse dont on avait accablé le ministère Renkin. La vie politique du pays est telle, que pas une fausse manœuvre ne peut être commise, sous peine de voir les partis d'ordre incapables de se ressaisir, de faire bloc et de sauver le pays.

Tout ce qui contrarie cette union vitale: guerre scolaire, crocs-en-jambe aux lois sociales, critiques contre les anciens combattants, indiscrétions malsaines, se dresse contre l'ordre nécessaire, et donc favorise le désordre, la révolution, en fin de compte le bolchevisme qui n'a pas désarmé et qui cherche, comme les faits continuent à le prouver, à établir son règne monstrueux sur l'occident, en profitant des énormes difficultés actuelles.

La fausse interview de M. de Broqueville n'est-elle pas une de ces manœuvres sournoises, jetées en pleine bagarre électorale, pour compliquer l'œuvre des partis d'ordre en Belgique? La semaine dernière, c'était en France que l'on mettait en cause le général Weygand? Aujourd'hui, c'est notre Premier Ministre, ministre de la Défense nationale. Il y a des forces qui ont intérêt à brouiller les choses.

S...

M. Herriot a été chaleureusement reçu et acclamé à Madrid

Le Président du Conseil a remis la grand'croix de la Légion d'honneur à M. Alcala Zamora

Madrid, 31 octobre. — Le président du Conseil français et Mme Herriot sont arrivés à 9 heures 15 en gare de Madrid-Nord. Ils étaient accompagnés de MM. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre des députés; Herbette, ambassadeur de France à Madrid; Dalimier, ministre du Travail.

MM. Apana, président du Conseil, ministre de la Guerre; Zulueta, ministre des Affaires étrangères; Carner, ministre des Finances; Raphaël Sanchez Guerra, secrétaire général de la présidence du Conseil; Rico, maire de Madrid, attendaient M. Herriot à sa descente du train.

Sur le quai d'arrivée du train présidentiel se trouvaient, en outre, de nombreuses personnalités du monde politique, artistique et littéraire.

(W. W. P.)

Se rendant à Madrid, M. Herriot, président du Conseil, s'est arrêté à Poitiers

D'innombrables cris de « Vive la France ! Vive Herriot ! Vive la République ! » ont accueilli la sortie du cortège officiel de la gare.

M. Herriot a exprimé le désir de faire une courte promenade dans Madrid avant de gagner l'Ambassade de France. Le cortège officiel a traversé la capitale espagnole toute pavoisée aux couleurs françaises et a gagné le Parc du Retiro.

Un groupe d'ouvriers s'est approché du président du Conseil. M. Herriot leur a serré la main à tous et a échangé avec eux quelques mots très cordiaux en espagnol. Le président du Conseil a embrassé plusieurs enfants qui étaient en train de jouer dans le parc.

Puis M. Herriot s'est rendu à l'Ambassade où il prendra quelques instants de repos.

M. Herriot chez le Président de la République

M. Edouard Herriot a tenu à consacrer sa première visite à Madrid au Président de la jeune République espagnole, M. Alcala Zamora.

Après avoir pris quelques instants de repos à l'ambassade de France, le Président du Conseil s'est rendu à 11 h. en automobile au Palais National, aux abords duquel stationnait une foule nombreuse qui a salué respectueusement le chef du Gouvernement français. Des gardes républicains en grande tenue rendaient les honneurs.

M. Edouard Herriot a été introduit aussitôt, ainsi que l'ambassadeur de France, auprès du chef de l'Etat.

Après quelques paroles de bienvenue M. Edouard Herriot a remis au président de la République les insignes et le diplôme de grand'croix de la Légion d'honneur, que le Gouvernement français avait décidé de lui conférer.

En quelques mots, M. Alcala Zamora a remercié le président du Conseil de l'honneur exceptionnel fait en sa personne à la nation espagnole. Puis les deux hommes d'Etat ont échangé des souvenirs personnels sur leurs séjours respectifs en France et en Espagne.

En particulier, le président de la République a rappelé à M. Herriot qu'il avait connu M. Albert Lebrun avant son accession à l'Elysée, comme délégué de la France à la S. D. N. La conversation a été très cordiale. L'entrevue, qui a gardé un caractère d'extrême simplicité, a duré une vingtaine de minutes.

En quittant le Palais national, M. Herriot, s'est rendu en automobile à la présidence de la Chambre.

La visite aux Cortès

La visite de M. Herriot au président des Cortès a duré de 11 heures à midi. A l'entrée du palais du congrès le président du Conseil a été reçu par M. Besteiro, président des Cortès, et par les vice-présidents MM. Barnes Lara et Martinez de Velasco. Après quelques minutes d'entretien, le président de la Chambre a fait visiter l'édifice à ses hôtes français.

Au moment où M. Herriot a paru sur le perron, une foule énorme qui l'attendait lui a fait une chaleureuse ovation. Le président du Conseil français a remercié la foule en la saluant de la main. Immédiatement après, le président de Cortès a reçu les représentant de la presse et leur a fait les déclarations suivantes :

« Je suis très satisfait, car j'ai eu avec M. Herriot une conversation tout à fait cordiale. M. Herriot a parlé uniquement de politique générale. Il a insisté pour qu'on n'attribue à son voyage aucun but secret. Le président du Conseil français désire qu'on l'interprète comme une visite amicale que la République française devait bien à la République espagnole, car si l'amitié entre les deux pays a existé de tout temps, elle doit être chaque jour plus étroite. En somme, la visite que nous fait M. Herriot est un voyage romantique. »

Après sa visite au président des Cortès, M. Herriot est allé saluer M. Azana, président du Conseil.

Le déjeuner à la présidence du Conseil

M. Edouard Herriot a déjeuné dans l'intimité à la présidence du Conseil espagnole. Parmi les hôtes de M. Azana se trouvaient également Mme Herriot.

A l'Hôtel de Ville

Après avoir rendu visite au président du Conseil, M. Herriot est allé au musée du Prado, où il a visité plusieurs salles.

Puis accompagné par M. Herbette, ambassadeur de France, et par d'autres personnalités, il est rendu à l'Hôtel de Ville où il a été reçu par M. Rico, maire de Madrid, aux accents de la *Marseillaise*.

La garde municipale a rendu les honneurs au président du Conseil français.

Celui-ci a visité les tapisseries et objets d'art qui s'y trouvent.

Un lunch a été ensuite servi en son honneur.

M. Herriot grand cordon de l'Ordre de la République espagnole

Pour répondre à la haute distinction dont a été l'objet le chef de l'Etat espagnol, le gouvernement a décidé de conférer à M. Herriot le grand cordon de l'Ordre de la République espagnole, décoration qui a été récemment créée par le gouvernement républicain. Les insignes de l'Ordre seront remis à M. Herriot dans l'après-midi de demain.

Manifestations d'étudiants communistes

Une centaine d'étudiants communistes se sont livrés, à la fin de la matinée, à une manifestation dans les principales artères du centre de Madrid pour protester contre les intentions faussement attribuées au gouvernement espagnol de vouloir conclure avec la France des conventions d'ordre militaire.

Ces jeunes gens ont parcouru le Grand Via en criant : « A bas la guerre ». Ils ont été dispersés rapidement par la police. L'incident n'a pas eu d'autres suites.

Les commentaires malveillants de la presse allemande

Berlin, 31 octobre. — Le voyage de M. Herriot en Espagne est suivi avec une très vive attention par la presse allemande, qui s'ingénie à attribuer à cette visite du chef du Gouvernement français au Gouvernement d'une République voisine des motifs secrets et des intentions impérialistes.

La pangermaniste *Deustche Zeitung* parle du « voyage d'état-major » de M. Herriot à Madrid et la presse nationaliste reprend, en général, les bruits tendancieux qu'elle a lancés depuis plusieurs semaines déjà et qui ont fait l'objet de démentis de la part du Gouvernement français. Elle s'efforce de persuader ses lecteurs que c'est pour conclure une alliance militaire secrète que M. Herriot se rend à Madrid et qu'il ne s'agit de rien moins que d'obtenir de l'Espagne le libre passage sur son territoire pour les troupes coloniales françaises.

Le régime du Rio del Oro, de la ville internationale de Tanger et le sort éventuel du Maroc espagnol font en outre les frais de ces commentaires, et la *Boersen Zeitung* réclame, pour redresser la situation, une grande offensive de la propagande officieuse allemande à laquelle devraient collaborer tous les représentants diplomatiques allemands à l'étranger.

Le championnat d'Europe des poids mouches se dispute aujourd'hui à Lille entre Praxile Gydé et Willie Metzner

L'ARRIVÉE DE WILLIE METZNER A LILLE

De gauche à droite, au premier plan : MM. PICQUETTE, *président d'honneur de l'A.S.R.*, OTTO WEICHART, *manager de Metzner*, WILLIE METZNER, OPPERMAN *juge délégué allemand et* BAYARD, *président actif de l'A.S.R.*

Aujourd'hui se dispute à l'Hippodrome lillois, entre Gydé jeune, champion nordiste, et le champion d'Allemagne des poids « mouches », Willie Metzner, un combat d'une importance capitale, puisqu'il mettra en jeu le titre de champion d'Europe de la catégorie.

Désireux de mettre toutes les chances de son côté et pour se présenter sur le ring en pleine possession de ses moyens, Willie Metzner est arrivé, hier, à Lille, à 15 h. 45, venant de Cologne, en compagnie de son manager, Otto Weicfard, et de M. Opperman, juge allemand, désigné par l'International Boxing Union, pour donner une des trois décisions du combat.

Metzner fut reçu, sur le quai de la gare, par M. Piquette, président d'honneur de l'Académie des Sports et Bayard, président actif.

Les trois visiteurs nous ont dit avoir effectué, dans d'excellentes conditions, le voyage de plus de sept heures: de Cologne à Lille. Metzner a cessé l'entraînement lundi seulement et a grande confiance en ses moyens.

Autant que nous avons pu en juger, il est sensiblement plus grand que son adversaire et il paraît bien plus près de la catégorie des coqs que des plumes (on sait d'ailleurs qu'il est également champion d'Allemagne poids coqs).

Les trois visiteurs sont descendus dans un hotel voisin de la gare.

Quant au Roubaisien Gydé, il a terminé son entraînement hier, au Mont de l'Enclus en compagnie de Boitard, de Heintz, et sous la direction de son manager, M. Dubus, qui ne le quitte plus depuis quelques jours.

Toutefois, Gydé a préféré avec juste raison, jouir le plus longtemps possible, du calme reposant de la petite station estivale belge et il arrivera aujourd'hui seulement pour la pesée, qui aura lieu ce matin, vers 11 heures.

J.P.

(*Voir la suite en* VIE SPORTIVE.)

La politique douanière de l'industrie lainière

UNE LETTRE de M. Eugène Mathon au ministre du Commerce

Nous avons annoncé hier que le Comité central de la Laine, dont le libéralisme en matière douanière est bien connu, n'a pas manqué d'apporter sa contribution à l'enquête qui doit permettre au Gouvernement, arbitre des intérêts, de dégager les lignes essentielles de sa politique douanière de demain.

Nous reproduisons, ci-dessous, les principaux passages de la lettre que M. Eugène Mathon, président du groupement général de l'industrie et du commerce lainiers français, vient d'adresser à M. Julien Durand, ministre du Commerce :

Le Comité central de la Laine a reçu, par l'intermédiaire de la Confédération générale de la production française, une copie de la circulaire que votre Département a adressée, en date du 5 octobre, aux groupements représentant les industries protégées par les contingents contre la concurrence étrangère.

Nous sommes particulièrement heureux de constater, sous la plume même du ministre du Commerce, que les contingents n'ont pas été sans présenter de sérieux inconvénients et se sont révélés d'une application délicate et difficile. C'est l'opinion que, pour notre part, nous n'avons cessé de soutenir.

Nous nous demandons toutefois s'il n'est pas tout aussi dangereux de remplacer les contingents, mesures qui ont du moins l'avantage de présenter un caractère essentiellement provisoire, par un « aménagement » de notre tarif douanier, de caractère permanent.

En effet, nous restons extrêmement sceptiques quant à la « modération » des relèvements tarifaires qui seront demandés par les branches d'industries à l'égard desquelles, dit votre circulaire, ce supplément de protection est absolument nécessaire pour assurer la sauvegarde du travail national.»

Il est presque certain que l'enquête du Ministère du Commerce aura pour résultat une poussée protectionniste d'autant plus intense que les diverses industries intéressées se trouveront dans l'impossibilité pratique — étant donné les circonstances exceptionnelles que nous traversons — de déterminer avec exactitude le tarif protecteur dont elles ont besoin. Il est donc probable qu'elles prendront leurs précautions en conséquence et demanderont des relèvements exagérés...

Nous n'ignorons pas que le traité de commerce du 17 août 1927 n'a pas eu des résultats favorables pour toutes les industries françaises et nous a même valu, dans nos relations avec l'Allemagne, une balance commerciale très largement déficitaire. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'occasion de la révision de l'accord de 1927, il importe, à notre avis, **d'éviter à tout prix de retomber dans le cercle vicieux du protectionnisme.** On oublie, en effet, que la tarification douanière exerce une influence primordiale sur la formation des prix (c'est d'ailleurs sa raison d'être) et, par contre-coup, sur le pouvoir d'achat du marché intérieur.

Le Comité central de la Laine, qui représente une industrie essentiellement exportatrice, pour laquelle même l'exportation est une nécessité vitale, ne peut s'empêcher d'observer qu'il **n'est pour ainsi dire aucun élément du prix de revient sur lequel ne réagisse plus ou moins fortement le niveau général de la protection douanière.**

Qu'il s'agisse des matières premières, de la main-d'œuvre, des transports, des charges fiscales, des amortissements, la protection douanière joue un rôle de premier plan. S'il est vrai, par exemple, en ce qui nous concerne, que notre principale matière première, la laine, bénéficie de l'exonération douanière tous les autres produits que nous utilisons sont grevés de droits généralement fort lourds et **dont le rehaussement ne pourrait qu'exercer une influence défavorable sur nos prix de revient et, partant, sur nos possibilités d'exportation...**

En résumé, il nous paraît absolument inexact de considérer les éléments actuels des prix de revient comme une sorte d'étalon de mesure à l'aide duquel il serait possible de calculer le niveau de la protection douanière désirable pour telle ou telle branche de la production nationale. Exiger un renforcement des droits de douane, puis s'étonner que les prix de revient s'élèvent, que le coût de la vie augmente et que les difficultés des producteurs s'accroissent, c'est comme si l'on s'étonnait de voir monter le niveau des eaux lorsqu'on a édifié un barrage.

Or, il apparaît que **le danger de tout**

Le plan français servira-t-il de base de discussion pour le désarmement?

La presse britannique accueille favorablement les grandes lignes du nouveau plan français, qu'elle considère comme constituant une base de discussion.

A Genève, on estime que le plan français ouvre de nouvelles perspectives à la Conférence du désarmement. C'est, assure-t-on, l'avis de M. Henderson, président de la Conférence du désarmement, qui aurait déclaré après avoir lu le discours de M. Herriot: « Voici le plan le plus substantiel que nous ayons eu sous les yeux. »

M. Henderson et les milieux autorisés de la S.D.N. considèrent le plan français, tel qu'il a été esquissé, comme une base de discussion tout à fait favorable à un heureux développement.

M. Castle, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a de son côté, déclaré que le Gouvernement américain observait une attitude sympathique à l'égard de la proposition française.

Alain Gerbault est à Gibraltar

Gibraltar, 31 octobre. — Alain Gerbault, le navigateur solitaire, qui se rend aux îles Tuamotu (Océanie), à bord de son petit côtre et qui avait quitté Marseille le 29 septembre, est arrivé à Gibraltar.

On découvre décapité le cadavre d'une jeune fille disparue depuis dix mois

Besançon, 31 octobre. — A Saint-Julien-les-Ressey sur le plateau du Haut-Doubs, à 60 kilomètres de Besançon et à quelques kilomètres de la frontière suisse, réside une famille d'honorables cultivateurs, la famille Bernard, dont la situation est très aisée.

La fille Juliette, âgée de 29 ans avait, l'année dernière, noué des relations avec un jeune homme du même village et les deux jeunes gens avaient décidé de se marier. Mais les parents de la jeune fille s'opposèrent à ce projet et elle en conclut un vif chagrin.

Le 9 janvier, après avoir changé de vêtements, elle quittait le domicile de ses parents en déclarant qu'elle allait rendre visite à celui qu'elle considérait toujours comme son fiancé. Le lendemain matin, elle n'avait pas reparu. Les parents se rendirent alors auprès du jeune homme qui déclara que Juliette Bernard était en effet, venue le voir la veille au soir, mais qu'elle était repartie peu après pour regagner son domicile.

Des recherches furent aussitôt faites des battues organisées dans les bois environnants, mais on ne retrouva pas trace de la disparue.

Le mystère semblait bien ne devoir jamais être éclairci lorsqu'un fait nouveau vint donner à cette affaire un regain d'intérêt.

Samedi dernier, M. Jacoutot, maire du petit village de Frillais, situé à quatre kilomètres de Saint-Julien, se promenait dans les bois de sapins sur le *plateau dominant la commune qu'il administre*, lorsqu'il aperçut, dans la neige, des vêtements. Il s'approcha et constata avec surprise que ces vêtements féminins habillaient un squelette. La tête séparée du tronc gisait à une cinquantaine de mètres du corps.

Le maire prévint aussitôt les gendarmes qui se transportèrent sur les lieux. Un rapprochement s'établit bientôt dans leur esprit entre la troublante disparition de Mlle Bernard et la découverte de ce cadavre.

Les parents de la disparue, avertis, reconnurent formellement les vêtements de leur fille et une chaussure orthopédique que celle-ci, atteinte de claudication, portait lors de sa disparition.

Devant la gravité des faits, le Parquet de Montbéliard, avisé, se transporta sur les lieux avec le docteur Bibillier, mais en raison de l'état du cadavre dévoré par les animaux, l'examen n'a pu révéler grand'chose aux enquêteurs.

Toutefois, le fait que la tête était nettement détachée du corps et les circonstances mystérieuses qui ont entouré la disparition de la jeune fille permettent toutes les hypothèses. Aussi le Parquet a-t-il ouvert une information.

La grève dans l'industrie cotonnière du Lancashire

Londres, 31 octobre. — La presse britannique déplore que les ouvriers filateurs aient rejeté l'accord intervenu entre leurs délégués et ceux des industriels, de sorte que l'industrie cotonnière du Lancashire va se trouver de nouveau paralysée. Environ 200.000 ouvriers feront grève aujourd'hui, date à laquelle les réductions de salaires doivent entrer en vigueur, et on craint que les timorands soient bien obligés de cesser le travail, ce qui porterait à 500.000 le nombre des chômeurs.

Les artistes roubaisiens à l'honneur au musée des Beaux-Arts, à Roubaix

LA GALERIE LOUIS SPRIET (Ph. J. de Rz.).

Rien de ce qui peut favoriser le régionalisme, ne peut nous être étranger. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous relevons avec plaisir l'initiative qu'a prise le distingué conservateur du Musée des Beaux-Arts, M. Challeyé, et qui précise de plus en plus la place glorieuse que les peintres de la cité doivent occuper dans le musée de leur ville natale.

Désormais, les maîtres qui ont gagné quelque droit à l'admiration de leurs concitoyens vont avoir une pièce du musée au second étage, qui servira à l'exposition de leurs œuvres, auparavant disséminées dans diverses salles.

L'un de ceux à qui, à bon droit, l'on fait la plus large place dans ce nouvel aménagement est le peintre L.-Ch. Spriet, dont les toiles portent l'empreinte d'un talent qui confine au génie. Tel ce magnifique « Anchise », l'une de ses œuvres maîtresses et qui fut l'un des envois les plus remarqués au Salon de 1913.

L'administration du Musée a saisi, avec empressement, l'offre que vient de faire récemment la veuve du peintre, d'une abondante série d'esquisses, dessins, études, etc..., du grand artiste et elle en a aussitôt garni un coin de la pièce réservée aux artistes roubaisiens, organisant de cette sorte une remarquable et émouvante rétrospective de l'œuvre du maître.

Mais cette petite pièce qui contient, par ailleurs, de nombreux tableaux, témoins en quelque sorte du développement et de l'histoire de Roubaix, s'agrémente encore de bien d'autres signatures d'artistes bien connus dans notre ville : Rémy Cogghe, avec, entre autres, son typique « Jeu de boules en Flandres française » ; Bouzin et la « Fin du pâtinage » ; Mils, Bulteau, Cordonnier, Weerts, Bayens, etc...

Avec les autres œuvres déjà exposées dans cette pièce et qui retracent de très suggestives visions de l'histoire locale, les maîtres roubaisiens ont désormais un petit sanctuaire bien à eux, innovation dont on ne saurait trop encourager l'idée.

— Une remorque attelée à un camion automobile et chargée de militaires russes, a chaviré dans un tournant à Fürstenberg, à une vingtaine de kilomètres de Berlin, et s'est retournée sur son compagnon. Vingt d'entre eux ont été blessés, dont six très grièvement.

La Toussaint et la fête des Morts

(Ph. J. de Rz).

LE PIEUX PÈLERINAGE DES PETITS AU CIMETIERE DES ENFANTS, A TOURCOING

Avec son cortège de vents, de pluies et de froid, la Toussaint et le jour des morts rappellent aux vivants le souvenir des disparus.

Mais à vrai dire ce culte déborde des jours qui lui sont strictement consacrés et depuis déjà un mois, la toilette des cimetières et les soins apportés aux tombes ont été les prémices de cet hommage. La foule de ceux qui gardent la pieuse mémoire de leurs défunts s'est empressée, avec l'automne à prendre le chemin des nécropoles accomplissant comme autant de visites officieuses, puisque la tradition et le site veulent qu'un seul jour soit considéré comme l'expression officielle de ce devoir, comme s'il avait fallu inciter trop d'humains négligents à se souvenir.

Les fleurs ont décoré les enclos de marbre ou les terres plus modestes qu'elles couvriront bientôt de leurs pétales desséchées brutalement semés par les premières bises glaciales.

Dans l'affairement des jours, dans le tourbillon de la vie, il est bon que l'homme s'arrête un instant devant une stèle et médite quelques-unes des grandes pensées avec lesquelles se joue son existence.

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'AIR

(W. W. P.)

Dans toutes les villes de France, la Fédération nationale aéronautique a organisé « La Journée nationale de l'Air ». Des ventes d'insignes et des quêtes ont été faites au bénéfice des « Ailes brisées ».